



Votants : 85  
Convocation du Conseil de Communauté :  
le 12 septembre 2014  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 23 septembre 2014

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 22 septembre 2014

### PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – MISE EN SECURITE STRUCTURELLE DE LA PISCINE PRE LEROY AVANT SA REHABILITATION

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORSTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAUT, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gerard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Nicolas MARJAULT, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Anne BAUDOUIN à Stéphane PIERRON, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Jean-Claude FRADIN à Adrien PROUST, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Anne-Lydie HOLTZ à Rose-Marie NIETO, Lucien-Jean LAHOUSSE à Agnès JARRY, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Michel VEDIE à Jean-Luc CLISSON

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Alain LAUDES par Jean-François SALANON, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

#### **Titulaires absents :**

Jean-Romée CHARBONNEAU

#### **Titulaires absents excusés :**

Anne BAUDOUIN, Jean BOULAIS, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Patrick THOMAS, Michel VEDIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Simon LAPLACE

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20140922-C28-09-2014-DE  
Date de télétransmission : 29/09/2014  
Date de réception préfecture : 29/09/2014

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 22 SEPTEMBRE 2014

### **PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – MISE EN SECURITE STRUCTURELLE DE LA PISCINE PRE LEROY AVANT SA REHABILITATION**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur proposition du Président,

La piscine Pré Leroy ouverte en 1965 est un équipement vieillissant sur lequel il s'avère urgent d'effectuer des travaux de mise en sécurité structurelle.

Les parties les plus dégradées du bâtiment sont la charpente métallique du hall bassin ainsi que les structures béton des plages des bassins intérieurs et extérieurs.

Une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée fin 2013 afin d'étudier la faisabilité de la mise en sécurité structurelle de la piscine Pré Leroy.

Les études menées par l'équipe de maîtrise d'œuvre (mandataire : SODEIRE) ont permis d'identifier les solutions techniques adaptées à ces renforcements structurels.

Le programme de travaux proposé est le suivant :

- Remplacement des pannes corrodées et des bacs de couverture du hall bassin par un système de couverture isolé et autoporteur,
- Renforcement des fermes treillis de la charpente métallique du hall bassin et installation de systèmes pour assurer la stabilité au vent du bâtiment,
- Suppression du faux plafond du hall bassin pour rendre la charpente apparente et l'alléger,
- Traitement anti corrosion des éléments de charpente conservés (poutres treillis + poteaux),
- Remplacement des étais bois sous les plages des bassins par des renforts en acier galvanisé.

Par ailleurs, le diagnostic effectué en phase études a révélé la présence de plomb dans les peintures de la charpente ce qui implique des travaux de démontage et de « déplombage », préalablement aux travaux de mise en sécurité.

Le montant prévisionnel de l'opération se décompose donc ainsi :

- Travaux de renforcement de la charpente et des plages des bassins : 442 000€ TTC
- Travaux préparatoires d'élimination du plomb : 283 000€ TTC

**Soit un montant global de l'opération de : 725 000€ TTC**

Il est à noter que la solution proposée par le maître d'œuvre est adaptée pour sécuriser durablement l'ouvrage et sera intégrée dans le futur programme de réhabilitation de la piscine Pré Leroy.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le programme de travaux proposé pour la mise en sécurité structurelle de la piscine Pré Leroy,
- Approuver l'enveloppe financière du projet.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 85  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Thierry DEVAUTOUR**

**Vice-Président Délégué**